

Informations de base

2014/2585(RSO) RSO - Décisions d'organisation interne	Procédure terminée
Décision portant prorogation de l'article 147 du règlement du Parlement européen jusqu'à la fin de la huitième législature Subject 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Informations techniques

Référence de la procédure	2014/2585(RSO)
Type de procédure	RSO - Décisions d'organisation interne
Sous-type de procédure	Organisation du Parlement
État de la procédure	Procédure terminée